REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

---+++++++++---

DECRET N° 90-14 du 30 Janvier 1990 portant nomination à titre civil dans l'Ordre National du Bénin de certains Agents Permanents de l'Etat et Etudiants.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX,

VU l'Ordonnance N° 77-32 du 09 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin, et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;

VU la Loi N° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la Loi N° 87-017 du 21 Septembre 1987 ;

VU le Décret N° 89-310 du 05 Août 1989 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

VU le Décret N° 85-23 du 06 Février 1985 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;

VU la Décision N° 89-73/ANR/CP/P du 26 Décembre 1989 du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire autorisant le Président de la République à décerner le grade de Chevalier de l'Ordre National du Bénin à certains Agents Permanents de l'Etat et Etudiants ci-dessous énumérés ;

SUR Proposition du Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil Exécutif National ;

LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu,

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER.- Sont nommés à titre Civil dans l'Ordre National du Bénin pour prendre rang du 26 Décembre 1989.:

.../...

- AU GRADE DE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN :

- les Agents Permanents de l'Etat et Etudiants dont les noms suivent :

1°/ Madame Béatrice BYLL CATARIA, Contrôleur des Services Financiers,

2°/ Monsieur Edmond LOKONON, Assistant des Services Financiers,

3°/ " Liamidi ADEGOKE, Professeur de Collège d'Enseignement Moyen Général,

4°/ " Ibrahim Olaréwadjou SAROUKOU, Ancien Etudiant,

5°/ " Maurice NOUMONVI, Ancien Etudiant.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République Populaire du Bénin./.

Fait à COTONOU, le 30 Janvier 1990

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU.-

LE GRAND CHANCELIER DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN,

Barthélémy OHOUENS.-

Ampliations : PR 4 - CC/PRPB 2 - Ministères 16 - Gde Chanc. 15 - CF/ANR 2 - PPC 2 - SGCEN 2 - SID 2 - ONEPI 2 - DCCT 1 - CSM 1 - BN-DAN 2 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE et ses Sections 2 - UNB-FASJEP-INSJA 3 - Préfets 6 - JORB 2 - Intéressés 5.-